

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2023 A 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du 10 Février 2023
- Compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire

* **AFFAIRES FINANCIERES:**

- Rapport d'Orientation Budgétaire 2023
- Attribution d'une subvention à l'Amicale du Personnel pour l'exercice 2023 (avance)

* **AFFAIRES GENERALES :**

- Reprise de concessions en état d'abandon du cimetière Montée Tartanne par la commune : autorisation donnée à Monsieur le Maire
- Travaux de proximité 2023 : demande de subventions au Conseil Départemental des BDR

* **AFFAIRES D'URBANISME :**

- Raccordement du réseau d'eau brute de la société du Canal de Provence au projet immobilier COGEDIM : constitution d'une servitude de passage et de tréfonds au bénéfice de la SCP concédée par la commune sur la parcelle cadastrée section AH n°467 sise rue Joseph Donati : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir

* **AFFAIRES DE PERSONNEL :**

- Création d'un emploi permanent d'attaché territorial et autorisation donnée à Monsieur le Maire à recruter un contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 2° du CGFP
- Délibération ponctuelle portant création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (période de vacances scolaires)
- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
- Modification du tableau des emplois

* **AFFAIRES TECHNIQUES :**

- Prêt de matériel communal : adoption du règlement d'utilisation : modification de la délibération n°72/2022 du 10 Juin 2022